

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

<p style="text-align: center;"><b>EMME</b>  (Eurolist)</p>
--

Par courrier du 26 mai 2006 reçu le 31 mai, complété par un courrier du 1<sup>er</sup> juin, la société Odyssee Venture SAS (12 boulevard de la Madeleine - 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 mai 2006, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EMME et détenir aux travers des FCP gérés par elle, 117 976 actions EMME représentant autant de droits de vote, soit 5,28% du capital et 5,32% des droits de vote de la société<sup>1</sup>.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 2 232 729 actions représentant 2 215 862 droits de vote.